



Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

F + 41 22 809 02 02

www.acgf.ch – acgf@football.ch

Communiqué officiel n° 42

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00

Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le **079 / 617.14. 25**

Le secrétariat de l'ACGF sera fermé le vendredi 1^{er} mai 2009

REGLEMENT ET COMMUNICATIONS DIVERSES

CALENDRIER

2^e ligue : tous les matches du 7 juin 2009 sont fixés à 16h.00.

3^e ligue : tous les matches du 7 juin 2009 sont fixés à 10h.00.

LA JOURNEE CANTONALE DU FOOTBALL DES ENFANTS

Comme chaque année, l'ACGF organise la journée cantonale du football des enfants. Cette année la manifestation se tiendra au **centre sportif du Bout-du-Monde, le 16 mai 2009**, en collaboration avec la Ville de Genève et la Ville de Carouge, dans le cadre de la fête du sport. Le programme des matches de la journée est disponible sur notre site Internet www.acgf.ch rubrique news. Tous les clubs concernés recevront cette semaine le programme par poste.

MANIFESTATIONS

Le Comité central a décidé d'attribuer comme suit les manifestations suivantes :

- Finales Dipan's Cup juniors A – B – C et filles le 6 juin 2009 au FC Perly-Certoux
- Finale Touriscar's Cup actifs le 10 juin 2009 au FC Servette
- Finale Coupe genevoise seniors le 11 juin 2009 au FC Grand-Lancy
- Finale Champion genevois 3^{ème} ligue le 12 juin 2009 au FC Satigny
- Tirage au sort des groupes le 2 juillet 2009 au CD Cerceda-Genève.

CONCEPT « BE TOLERANT »

Nous vous informons que la prochaine rencontre, en catégorie juniors C, dans le cadre du concept « Be Tolerant » sera la suivante :

- **02 mai 2009** – FC Etoile-Carouge 2 / FC Compesières 1

Un membre de la CA prendra contact avec les entraîneurs et les responsables techniques afin d'expliquer et d'organiser le concept.

Compte tenu du caractère pédagogique et éducatif poursuivi par ces matches, les clubs concernés sont invités à s'associer à l'organisation et au bon déroulement de ceux-ci. En cas de violation manifeste des prescriptions précitées ou de mauvaise volonté évidente de la part d'un club, celui-ci est passible d'une décision d'amende et/ou de forfait.

COURS ET FORMATIONS

SACADE (cours obligatoire pour entraîneurs de juniors C et/ou D)

Zones 3 et 4 jeudi 7 mai 2009 de 19h.00 à 21h.00 au FC Grand-Lancy

COURS J+S 2 / DIPLÔME B, MODULE DU 4 :4 AU 11 :11 (inscription auprès de J+S)

Cours du 25 au 29 mai 2009 à Bernex

COURS J+S 1 / DIPLÔME C, MODULE DU 1 :1 AU 4 :4 (inscription auprès de J+S)

Test d'admission le 16 mai 2009 de 07h.30 à 17h.00 au centre sportif des Evaux

Cours J+S du module 1 :1 au 4 :4 du 1^{er} au 6 juin 2009 à Ovronnaz

**NOUVEAUX
COURS**

COURS J+S KIDS (inscription auprès de J+S).

Ce cours se tiendra à Satigny les 23 et 24 juin 2009 de 08h.00 à 17h.00. Les personnes intéressées par cette formation doivent être en possession du diplôme C pour s'inscrire.

Ce cours a deux objectifs principaux ; accroître l'activité physique chez les enfants et multiplier les offres d'activité sportive de qualité.

COURS C+ ACTIFS (inscription auprès de l'ACGF).

Ce cours se tiendra au stade de la Fontenette les 1^{er}, 8 et 15 septembre 2009 de 08h00 à 17h.00.

Les personnes intéressées par cette formation doivent être en possession du diplôme C. Le bulletin d'inscription est disponible sur notre Site Internet www.acgf.ch, rubrique « news ». Les candidats qui ont déjà manifesté leur intérêt pour ce cours auprès de Monsieur Claude Andrey, responsable technique cantonal, recevront un courrier de confirmation.

COURS FOOTBALL DES ENFANTS (inscription auprès de l'ACGF par le coach J+S du club)

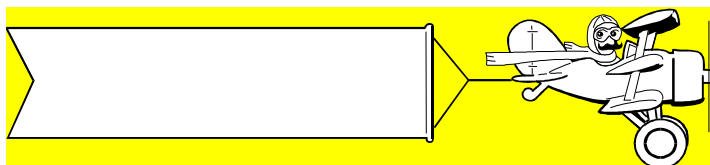
Cours 2 : 11, 12, 18, 19 septembre 2009 au Centre sportif du Bois-des-Frères

Cours 3 : 2, 3, 16, 17 octobre 2009 au stade de la Fontenette.

COURS DES RESPONSABLES DES ECOLES DE FOOTBALL (inscription auprès de l'ACGF par le coach J+S du club)

Cours 1 : 23 septembre 2009 à Bernex

LA VIE DES CLUBS (Informations n'engageant pas la responsabilité de l'ACGF)



Genève, le 29 avril 2009/el